

# INTERVENTION EN PRESENCE D'AMIANTE PERSONNEL ENCADRANT SS4

## VOTRE FUTURE COMPETENCE :

### Objectifs : aptitudes et compétences visées

#### • Aptitudes :

- Autonomie, Méthode
- Concentration, Rigueur

#### • Compétences :

- Identifier les opérations spécifiques pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits.
- Etablir les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante sur la base de l'évaluation des risques.
- Appliquer et faire appliquer par ses équipes, les procédures adaptées aux interventions s'intégrant dans un plan de prévention ou un PPSPS

### Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

**Méthodes mobilisées :** Une formation professionnelle qui privilégie l'approche métier. Basée sur des études de cas et des phases d'apprentissage, la formation est essentiellement basée sur l'interactivité stagiaire / formateur.

**Modalités d'évaluation :** L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation selon l'exigence Des annexes 1 et 2 de l'arrêté du 23 février 2012 en vue de la délivrance d'une Attestation de compétence « Intervention en présence d'amiante Personnel encadrant »

### Types de structures concernées :

Entreprises du BTP

### Poursuite de Formation :

Un recyclage doit être réalisé tous les 3 ans

### Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

- Tous les sites sont accessibles
- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

## NOTRE OFFRE DE FORMATION :

### Public visé :

Personnels cumulant les fonctions d'encadrement technique, et/ou de chantier et/ou d'opérateur dans le cadre d'interventions sur des matériaux et équipements contenant de l'amiante.

### Prérequis:

Document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.

### Validation de la formation :

Attestation de compétence « Intervention en présence d'amiante Personnel encadrant »

### Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE pour cette formation

### Durée : 35 heures

### Modalités et délai d'accès :

**Modalités :** accès à la formation après validation des prérequis (bulletin d'inscription et certificat médical)

**Date de démarrage :** Sur demande – nous consulter

**Délai d'accès :** selon validation du financeur

**Inscription :** [fccirfim@reunion.cci.fr](mailto:fccirfim@reunion.cci.fr)

### Tarifs :

**2100 € TTC par stagiaire en inter**

**9500 € TTC en intra pour 8 stagiaires**

**LIEU ET CONTACT :** Filière Technique  
Pôle Formation Ouest CIRFIM

31 Avenue Raymond Mondon 97420 Le Port  
0262 43 51 12 [fccirfim@reunion.cci.fr](mailto:fccirfim@reunion.cci.fr)

**Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet :**

[www.reunion.cci.fr](http://www.reunion.cci.fr)

# INTERVENTION EN PRESENCE D'AMIANTE PERSONNEL ENCADRANT SS4

## Programme de la FORMATION

*Conformément aux exigences du Code du Travail et de l'arrêté du 23 Février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante*

### THEORIE

#### **L'amiante :**

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
- Les maladies professionnelles et les modalités de réparation

#### **Les exigences de la réglementation**

- Responsabilités pénales et civiles appliquées au risque amiante
- Obligations des propriétaires (Code de la santé publique)
- Obligations des employeurs (Code du travail)
- Obligation des détenteurs de déchets amiantés (Code de l'environnement)

#### **Amiante et analyse des risques**

- Principe de l'analyse de risque / identification des risques : recherche documentaire (DTA ; rapport de repérage)
- Évaluation du risque amiante

#### **Les procédures et méthodes d'intervention**

- Procédures pour la protection des tiers et de l'environnement • Méthodes pour limiter la production et l'émission de fibres d'amiante dans l'air (confinement abattage de poussière) • Protection individuelle des opérateurs : matériels et modalités d'utilisation • Procédures de décontamination du personnel • Procédures de gestion des déchets

#### **Procédures avant intervention sur matériaux contenant de l'amiante**

- Rédaction de la notice de poste • Élaboration validation et transmission du mode opératoire • Le mode opératoire et les autres documents de la prévention des risques : (DU, PPSPS, Plan de prévention)

#### **Procédures d'intervention**

- Modalités de suivi des interventions • Gestion des situations d'urgence • Gestion administrative et technique des déchets • Suivi de l'exposition des opérateurs

**PRATIQUE** : Mise en application des procédures et méthodes de travail par les opérateurs • Expliquer, transmettre les informations et faire appliquer aux opérateurs l'ensemble des méthodes et procédures.

### **POINTS FORTS :**

*Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise.*

Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en Compétences.